

femmes d'ici

SEPTEMBRE 1881 » 20 « NUMÉRO 1



LOUISETTE DUSSAULT • WE A SOULIGNER

UH • IA TEINTURE VÉGÉTALE

SOMMAIRE

Editorial
Louise Picard-Pilon 1

Billet
Éliane Saint-Cyr 1

Un peu de tout
Thérèse Nadeau 4

Consommation
Pierrette Lavallée 5

En vrac
Claire Levasseur B

Petites Nouvelles 18

Courrier 19

Que sont-elles devenues?
Éliane Saint-Cyr 7

Présidentes de régions
Yves Thériault 8

Louissette Dussault
Luce Ranger Poisson y

La teinture végétale
Pierrette Lavallée 10

Liseuse entissu matelassé
Pierrette Lavallée 12

Une AFEAS...
Lise Girard 13

Pleins feux sur le recrutement
Louise Coulombe-Joly 14

L'AFEAS dans une lettre
Cercle St-Gabriel Lalemant 14

Concours d'investissement
Johanne Lefebvre 15

Une décennie à souligner
Michelle Ouellet lu

La ménopause, pis moi
Solange Ârsenault 17

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédatrice en chef
Louise Picard-Pilon
rédatrices:
Éliane Saint-Cyr
Thérèse Nadeau
Claire Levasseur
Luce Ranger-Poisson
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATRICES

Pierrette Lavallée
Lise Girard
Louise Coulombe-Joly
Johanne Lefebvre
Michelle Ouellet
Solange Arsenault
page couverture
Louissette Dussault
photos
Agriculture Québec
Femmas d'Ici
Pierre Lavallée

illustrations

Yves Thériault
France Mafo

RESPONSABLE DUTIRAGE

Lise Gratton

SERVICE DES ABONNEMENTS

Marthe Tremblay

Abonnement

1 an (10 numéros) \$10.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale à Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

l'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6

Tél.: 866-1813

La reproduction des articles, photos ou illustrations publiés dans la revue est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent, nécessairement la pensée officielle de l'Aféas,

Si vous ou une de vos compagnes ne recevez pas Femmes d'Ici, communiquez immédiatement avec le Siège Social, en indiquant votre nom, votre adresse complète, le nom de votre cercle ainsi que votre numéro d'abonné.

Félicitations à Madame France Thériault, du cercle de Plessisville de Québec! Sa jolie plume lui a valu le Prix Yvette Rousseau, catégorie Essai (30-4B ans). Fait à souligner, Mme Thériault avait soumis une réflexion sur la condition féminine... alors deux fois bravo!

1985-1986... LTEST REPARTII!

Ensemble, encore cette année nous travaillerons à acquérir notre maison!

Si tu as ta brique et ton toit, nous serons bientôt chez-nous!



LES FEMMES ET LE POUVOIR

Par Louise Picard-Pilon

Lorsqu'il y a quelques années, Lise Fayette, au sortir de sa courte carrière politique, écrivit «Le pouvoir, connais pas», le titre en surprit plus d'un. On avait peine à croire que quelqu'un qui avait occupé la fonction de ministre puisse affirmer ne pas connaître le pouvoir.

Au fait, qui possède le pouvoir dans notre société? La question semble facile mais la réponse demande réflexion. Et les femmes? Quelle est leur place dans la hiérarchie de la puissance?

Examinons d'abord le pouvoir de l'éducation. Autrefois, l'éducation des enfants se faisait dans la famille et relevait presque exclusivement de la mère. Les enfants allaient bien à l'école mais pour s'instruire, non pour être éduqués. Puis, l'école a pris de plus en plus de place et la famille a été reléguée au second plan, quand ce n'était pas plus loin. L'école était le domaine bien gardé des enseignants et la famille n'y avait pas de place.

Au cours des dernières décennies, les parents — les mères surtout — ont réclamé leur place dans l'éducation de leurs enfants. Ces femmes ont voulu savoir ce qui se passait à l'école et comment ça se passait. Ce fut alors l'avènement des associations de parents — presque entièrement formées de femmes — qui ont lutté pour obtenir un droit de regard sur l'école.

Plus récemment, nous avons assisté à la création des comités d'écoles. Les mères s'y sont précipitées et se sont butées à l'autorité du directeur d'école. Grande fut leur déception de

constater que le comité n'avait aucun pouvoir, qu'il n'était que consultatif et que les décisions se prenaient à la commission scolaire.

Une fois de plus, les femmes ont retroussé leurs manches et ont conquis, en menant de dures luttes, leur place à la table des commissaires. Au début, elles étaient trop peu nombreuses pour faire passer leur point de vue. Puis, leur nombre augmentant, elles ont été inondées par les rapports, venant des responsables de services, accompagnés de recommandations. Lorsqu'elles mettaient en doute les conclusions, on leur opposait la compétence du personnel. Puis le pouvoir de taxation étant réduit, la possibilité de décider l'étaient dans la même proportion: c'est le ministère qui impose sa façon de voir.

Sur le plan politique, le même phénomène s'est produit. Les femmes sont entrées très récemment en politique municipale pour avoir leur mot à dire sur la qualité de vie de leur environnement immédiat. Au conseil municipal, comme à la commission scolaire, elles ont vite constaté que les directives venaient des différents ministères qui font coïncider l'action des subventions avec le respect des critères qu'ils imposent.

Une fois de plus, les femmes ont pris leur courage à deux mains et se sont fait élire au provincial ou au fédéral. Quelques-unes ont même accédé à des ministères, toutefois, elles se sont vite aperçues, tout comme leurs collègues masculins d'ailleurs, que ce sont les hauts fonctionnaires qui connaissent les dossiers — ils sont là

depuis plusieurs années, eux — et qui proposent les lois, que se contentent de voter l'ensemble des députés.

L'argent est un autre élément essentiel du pouvoir, qui a, lui aussi échappé aux femmes au cours de l'évolution de notre société qui passe de la vie rurale à la vie urbaine. Lorsque tous les membres de la famille travaillaient à l'entreprise qui les faisait vivre, l'argent avait très peu d'importance. La chose a changé quand la vie urbaine a fait d'un seul membre — le père — le pourvoyeur des autres et a évalué son travail par un salaire. Le fardeau et le pouvoir se concentrent dans les mains du chef de famille. C'est l'argent qui déterminait la qualité de vie de la famille.

Là comme ailleurs, les femmes ont été dépossédées de cet important facteur de pouvoir. Elles ont eu beau accéder, à leur tour, au marché du travail, leur valeur est estimée inférieure car elles reçoivent des salaires plus bas.

D'après ce qui précède, il semble que le pouvoir fuit les femmes. Dès qu'elles investissent les lieux de prise de décisions, le pouvoir se déplace imperceptiblement.

Faut-il donc désespérer et conclure que les femmes et le pouvoir sont deux notions incompatibles, situées sur des voies parallèles et destinées à le rester?

Au contraire, plus nous serons présentes dans la société et dans les rouages du pouvoir, plus nous serons en mesure de changer les règles du jeu et de ramener le pouvoir entre les mains des élus.

LE TEMPS DES AUTRES Par Éliane Saint-Cyr

J'ai envie de vous raconter des petites histoires de ma vie. Pas de grands secrets, juste des anecdotes, des incidents comme il en arrive dans la vie de tout le monde mais qui ont le don de s'accrocher à la mémoire avec ténacité d'autant plus qu'ils ont provoqué une décharge d'adrénaline.

Ma fille souffrait d'une mauvaise occlusion. Il fallut envisager un traitement chez l'orthodontiste pour replacer la mâchoire. Habituellement ponctuelles et toujours fidèles, nous roulions 40 kilomètres pour aller et autant au retour. Vingt mois durant. Des visites, hebdomadaires au début, assorties de longues séances dans la salle d'attente. Il faut ce qu'il faut! Un jour, nous sommes arrivées en retard à un rendez-vous de 4:30 heures. Le dentiste, mécontent, contrarié, m'a signifié: «Moi, madame, je n'ai pas que ça à faire, attendre les clients en retard!...»

Quand Marie s'est inscrite aux cours de conduite, elle s'est présentée au bureau des permis de conduire pour obtenir son permis temporaire. Nous sommes entrées dans un vaste local où attendaient déjà une trentaine de personnes. De l'autre côté du comptoir, sept fonctionnaires rigolaient ensemble comme s'ils avaient été seuls

au monde. Après un quart d'heure de ce manège, ils ont daigné nous répondre.

Il y a quelque temps, j'ai dû me rendre à l'hôpital pour subir un examen. On avait dit: «Prenez vos médicaments, soyez à jeun depuis minuit et présentez-vous, sans faute, à 8 heures». Ce que je fis. Nous étions nombreux à attendre. À écouter parler les gens, je me suis rendue compte que nous avions tous été convoqués pour la même heure. Mon tour est venu à 13:30 heures...

J'ai fait partie, déjà, d'un comité un peu important qui faisait du travail sérieux. Nous étions dix. Les réunions se tenaient régulièrement aux six semaines. La convocation disait 9 heures. Il fallait attendre une demi-heure,, trois quarts d'heure avant de pouvoir délibérer, le quorum étant de six. Quelques membres se spécialisaient dans ces retards chroniques et je n'ai jamais entendu quelqu'un s'excuser...

Je vous raconte tout ça parce que je veux mettre à la mode une nouvelle maxime. Les Américains ont inventé: «Le temps, c'est de l'argent». Moi, je lance: «Le temps des autres ne vaut pas une «cenne»».

Qu'en dites-vous?

Par Thérèse Nadeau

MMM... VOICI LES LÉGUMES DE SAISON!

SALADE DE ZUCCHINI ET DE TOMATE... UNE ENTRÉE SPÉCIALE.

- 2 c. à table de mayonnaise
- 1/2 c. à thé de moutarde en pâte
- 1 c. à thé de ciboulette hachée
- 1/4 de c. à thé de sel
- 1 tombée de poivre

- 1 petite tomate pelée, épépinée et grossièrement coupée en dés (environ 1/2 tasse)
- 1/2 tasse de zucchini crue, non pelée et grossièrement coupée en dés
- 1 oignon vert, en tranches minces
- Laitue

Mêler parfaitement la mayonnaise, la moutarde, la ciboulette, le sel et le poivre. Mettre tomate, zucchini et oignon vert dans un petit bol. Ajouter la mayonnaise relevée et mêler délicatement.

Réfrigérer quelques minutes. Habiller une assiette de laitue et y mettre la salade au moment de servir. Environ 1 portion.

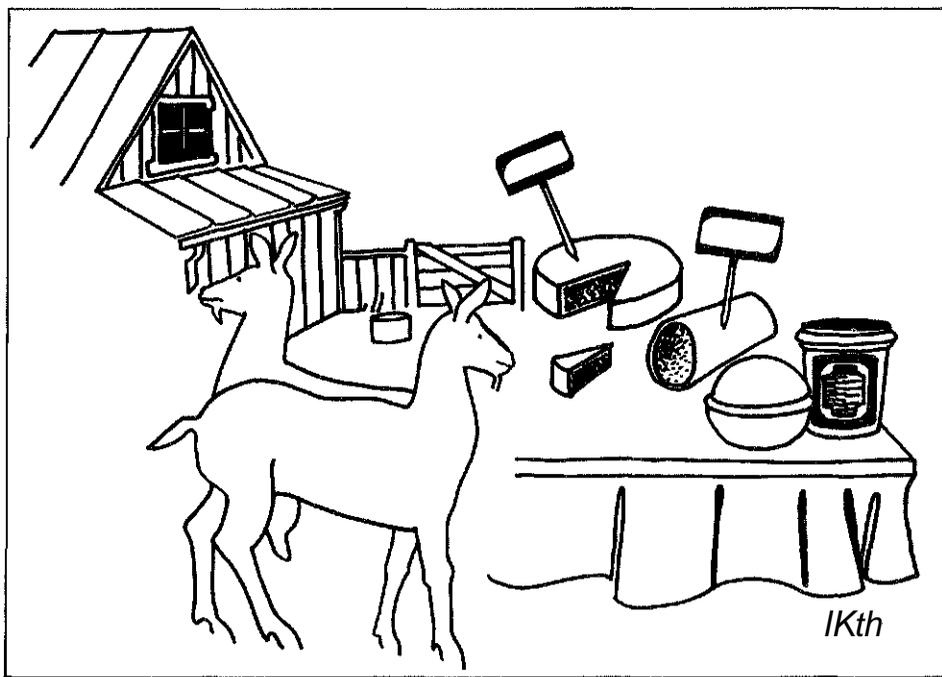
POTAGE JARDINIÈRE

Une soupe peu coûteuse mais combien savoureuse! Un plat tout indiqué pour le repas du soir.

- 2 tasses de courge jaune ou de zucchini
- 2 tasses de pomme de terre
- 4 tasses de poireaux
- 5 à 6 carottes moyennes
- 3 panais
- 1/2 navet

Suite à la page 18

CONNAISSEZ-VOUS LES PRODUITS CAPRINS?



Pierrette Lavallée

L'INDUSTRIE CAPRINE (RELATIVE A LA CHÈVRE)

On dit que les deux tiers de la population mondiale consomment du lait de chèvre et des produits faits avec ce lait. Au Québec, cette industrie est jeune mais en pleine évolution. Elle offre des produits artisanaux qui répondent à tous les niveaux, aux mêmes normes (hygiène, salubrité, emballage, étiquetage, etc.) que les autres produits laitiers, notamment ceux de la vache.

PRODUITS LAITIERS CAPRINS

On retrouve sur le marché les fromages frais ou non affinés et les fromages affinés.

- a) les *fromages frais* ne sont pas mûris. Par conséquent, ils peuvent être consommés presque immédiatement après leur fabrication. Ils sont mous, légers et de saveur délicate. Ils sont offerts nature ou aromatisés aux fines herbes, au poivre ou à l'ail.

Ces fromages sont généralement à pâte molle et se conservent moins longtemps que les fromages affinés. Ils ont l'avantage de servir à la préparation de

recettes variées, dont les entrées et les desserts.

- b) afin d'obtenir leur maturation, les *fromages affinés* reçoivent certains soins durant une période qui varie de quelques semaines à plusieurs mois. Ce traitement d'affinage peut comprendre des brossages, lavages ou macérations. Pour d'autres variétés, l'affinage se fait soit par séchage naturel ou soit par ensemencement. La maturation s'effectue dans des chambres où la température et l'humidité sont contrôlées.

Ces fromages sont soit à pâtes molles, demi-ferme, ferme ou dure. Le contenu d'humidité variant de 51% d'humidité pour les durs à 66% pour les pâtes molles.

LE LAIT ET LES YOGOURTS

Le lait de chèvre, dont la valeur est reconnue depuis longtemps, est pasteurisé et vendu entier ou semi-écrémé. Nature ou aromatisés aux fruits ou aux pistaches, les yogourts ont une saveur agréable et une texture lisse et veloutée.

VALEUR NUTRITIVE DU LAIT DE CHÈVRE

Le tableau suivant donne la valeur nutritive du lait de chèvre comparée à celle du lait de vache. (Base de 100 ml)

	Lait de vache	Lait de chèvre
Calories	63	60
Protéines (g)	3,4	3,2
Lipides (g)	3,4	3,4
Glucides (g)	4,8	4,1
Calcium (mg)	123	129
Phosphore (mg)	96	113
Potassium (mg [^])	156	178
Sodium (mg)	51	34
Fer (mg)	0,05	0,1
Thiamine (mg)	0,04	0,05
Riboflavine (mg)	0,17	0,12
Niacine (mg)	0,9	0,19
Vitamine A (U.I.)	141	130

Sources: lait de chèvre: Conseil des denrées alimentaires du Québec, lait de vache: Bureau laitier du Canada.

Comme pour les fromages, les yogourts se caractérisent par leur blancheur, dû au fait que le lait de chèvre ne contient pas de carotène comme c'est le cas pour le lait de vache.

Il y a le beurre, la crème glacée et la poudre de lait, bien que ces produits soient moins courants.

Les produits laitiers caprins coûtent un peu plus cher que les produits laitiers de la vache, mais ils valent leur coût. Ne dit-on pas qu'une dégustation de vins et fromages n'est pas réussie sans un bon fromage de chèvre de chez nous? C'est presque vrai!

AUTRES PRODUCTIONS

La chèvre fournit une viande maigre, riche en protéines et au goût très fin.

Parmi les produits et sous-produits moins connus, notons, le fumier de chèvre, la laine de cachemire qui provient de la chèvre du même nom. À partir de la peau de chèvre, on produit également un cuir qui sert à la fabrication de souliers, vêtements et valises.

Par Claire Levasseur

ADMINISTRATRICES DEMANDÉES

Les femmes participent-elles aux conseils d'administration dans les coopératives d'épargne et de crédit? Très peu, disent les statistiques.

Celles qui l'ont fait étaient engagées et visibles dans leur milieu, préoccupées par l'efficacité, sensibles aux besoins des membres.

Seriez-vous administratrices?

La Revue Desjardins, numéro 2, 1985.

LES GAFFES DES ENFANTS

Nos enfants ne sont pas tous des anges. Il leur arrive de commettre de grosses gaffes et de faire des victimes. Qui doit payer les pots cassés?

Les mineurs ne peuvent pas toujours commettre impunément des actes répréhensibles. Deux articles du Code civil établissent la responsabilité des parents: les articles 1053 et 1054. Le dommage et la «faute» devront être prouvés du point de vue légal, de même que la responsabilité des deux parents.

Il est important que les parents sachent, s'ils l'ignoraient, que leurs enfants sont, du point de vue légal, une extension de leur propre personne. Ceux qui ont toujours rêvé de se prolonger par leur progéniture en seront peut-être ravis...

Justice, juin 1985

UN INSTITUT DE RECHERCHE REMARQUABLE

L'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) a acquis une notoriété internationale. Il a été créé par Hydro-Québec, en 1967, pour résoudre des problèmes de production, de transport et de distribution d'électricité.

Situé à Varennes, à 32 kilomètres au sud-est de Montréal, l'Institut dispose d'installations inégalées et d'un équipement ultra-moderne.

Jusqu'ici, l'IREQ axait ses recherches sur les besoins technologiques du réseau Hydro-Québec. Depuis quelques années, les grands travaux sont davantage orientés vers l'utilisation de la technologie en électricité.

L'IREQ regroupe sous son toit 500 personnes. Le personnel technique et scientifique origine d'une vingtaine de pays; il a été formé dans une quarantaine d'universités. Les experts de l'IREQ participent, chaque année, à une centaine de congrès. Ils collaborent à une cinquantaine de revues scientifiques. Ils sont fréquemment invités à donner des conférences sur l'évolution de l'énergie. Leurs travaux prennent également la forme de rapports techniques.

L'IREQ met ses chercheurs, ses installations et son appareillage d'essais et de recherche au service des entreprises. De nombreuses ententes, des contrats et des

collaborations diverses unissent Hydro-Québec à de multiples partenaires québécois et étrangers.

Bulletin no 4, Hydro-Québec, avril 1985.

LE CHÔMAGE, LES JEUNES, LES FEMMES

Alain Dubuc a analysé à titre de journaliste économique au journal La Presse, de nombreuses statistiques sur la situation des jeunes: «Le chômage des 18 à 30 ans n'est pas un phénomène récent et il n'est pas lié à la récession économique; bien plus, les statistiques démontrent que la crise n'a pas frappé durement les jeunes. Ce sont plutôt les vieux qui ont écopé».

De l'aveu du journaliste économique, c'est l'arrivée des femmes sur le marché du travail qui a le plus perturbé notre économie. «De 1976 à 1984, 200,000 femmes sont venues grossir les rangs des travailleurs. Le Québec n'y était pas culturellement, économiquement ni politiquement préparé. Cela a déformé toutes les perspectives économiques de la province».

Des changements s'imposent. On doit s'interroger sur de nouvelles conceptions du travail; il faut revoir notre philosophie de gestion nord-américaine. Certains groupes de notre société devront consentir à des sacrifices pour assumer leur responsabilité sociale.

Le Journal du Travail, mai 1985

L'INDUSTRIE DU DISQUE

Le Canada est le sixième pays au monde parmi les grands consommateurs de disques. Des 361 disques les plus vendus au Canada en 1984, 54 étaient canadiens et 15 québécois; la plupart des autres étaient américains. Le contenu canadien des disques vendus au Canada est passé de 10% à 7% au cours des années récentes.

OCS Nouvelles, avril 1985.

LE DILEMME: AMOUR ET AFFAIRES

Afin de souligner la décennie des femmes qui se termine, le Ministère de la Justice a organisé une tournée d'information et de sensibilisation sous le thème «À vos amours...oui. À vos affaires...aussi!» La campagne s'adresse aux femmes et à leurs compagnons de vie pour leur faire comprendre que la vie à deux constitue une association économique entre deux individus égaux et libres. Il est normal et indispensable de prévoir, de planifier et d'organiser ensemble la sécurité matérielle du ménage, sur des bases solides et équitables pour chacun.

Dans le cadre de cette action, quatre nouvelles brochures: — Le mariage; — Séparation et divorce; — Successions et testaments; — L'Union libre. Vous pouvez vous les procurer à la Direction des Communications du ministère de la Justice, 1200 route de l'Église, 2e étage, Sainte-Foy, G1V 4M1

Justice, mai 1985.

QUE SONT-ELLES DEVENUES?

Par Éliane Saint-Cyr

Édith Lefebvre
Nicolet — 1970-73



Edith Lefebvre a toujours été une femme active, dynamique, ayant un sens de l'organisation très poussé. Rarement a-t-elle dit non quand on faisait appel à son dévouement.

Depuis son départ de la présidence régionale, Madame Lefebvre continue à fréquenter fidèlement son cercle AFEAS de St-Grégoire prêtant main forte à l'occasion. Le Club de l'Âge d'Or requiert ses services comme secrétaire et profite de ses talents de comédienne et de chanteuse. À la Société des Québécois où elle suit un séminaire socio-économique, Edith entreprend sa onzième année de secrétariat. En 1972, Madame Lefebvre est l'instigatrice de l'établissement d'une bibliothèque (rattachée à la Bibliothèque centrale de Prêts) dans chacun des six villages qui composent la ville de Bécancour et pendant dix ans, elle sera responsable de la succursale de St-Grégoire. La Ville de Bécancour et la B.C.P. ont reconnu son grand mérite en lui décernant une médaille et un certificat de reconnaissance.

Edith Lefebvre chante dans la chorale de sa paroisse, fréquente les réunions des Laïcs franciscains, fait du bénévolat à l'hôpital de Nicolet mais elle sait se ménager des loisirs. Elle joue aux cartes, lit beaucoup, participe aux tournois de pétanque et de croquet et les voyages lui permettent

de voir le Japon, la Chine et la Terre Sainte.

La dernière grande organisation à laquelle Madame Lefebvre a participé a été la préparation à la visite du pape. Sept mois de travail intense. Sa récompense a été la réponse favorable des gens de sa paroisse et surtout de voir cet homme tant attendu. Elle est fière de posséder un parchemin de Bénédiction et Gratitude signé par la main de Jean-Paul.

Lucille M. Côte
Québec — 1976-78



En septembre 1978, Madame Lucille Martel-Côte intègre le marché du travail. Grâce à sa parfaite connaissance de sa région, à son expérience de travail avec des bénévoles et son sens de l'organisation, elle obtient le poste d'Organisatrice de la Campagne de Souscription de la Croix-Rouge — première femme à accéder à ce titre à la Division de Québec, pendant quatre ans, elle structure et supervise l'organisation de 163 paroisses de la région 03 (Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Lévis). Sous son impulsion, grâce à son travail intelligent et bien orchestré, les résultats des campagnes de financement font un bond de 60%. Reconnaissance éloquent d'une grande capacité.

En mai 1982, la maladie vient mettre un frein aux activités de Madame Côte. Après une opération délicate à un oeil et une courte convalescence,

elle reprend du service. «Un engagement de plus de 35 ans dans son milieu, comme dit Madame Côte, ne cesse pas du jour au lendemain». Cette fois, la politique municipale la tente, elle pose sa candidature au poste de conseillère de l'Ancienne-Lorette, mais ne réussit pas à convaincre ses concitoyens de l'élire. Un cours (La Municipalité, un vécu, un projet) émis par Télé-Université et une fréquentation assidue des séances du Conseil l'avaient pourtant bien préparée.

Depuis deux ans, Lucille Côte oeuvre au sein du Comité-Partage comme évaluatrice. Le Comité-Partage offre des services d'écoute et de dépannage financier aux personnes aux prises avec des problèmes dus au chômage, à la maladie, etc.

Pierrette Dubé Bossé
Côte-Nord — 1978-80



Pierrette Bossé constate que l'AFEAS lui a apporté connaissance et formation ce qui lui permet, aujourd'hui, de poursuivre un travail d'éducation auprès des jeunes de Chute-aux-Outardes. Elle a animé, deux ans, un groupe de «Jeannettes» (filles de 9-11 ans) et depuis trois ans, elle est responsable d'un groupe de «guides» (12-14 ans). Pierrette s'occupe aussi, dans son district, de la formation d'autres animatrices sans toutefois négliger sa propre formation. À sa paroisse, Les Buissons, Madame Bossé, conjointement avec son mari, s'occupe de rencontres pré-baptismales.

PRÉSIDENTES DE RÉGIONS 1985-1986



Micheline Thérien
Abitibi-Témiscamingue



Angèle D.-Briand
Bas St-Laurent Gaspésie



Louise C. Poulin
Côte-Nord



Renée Fluet
Lanaudière



Jacqueline Martin
La Mauricie



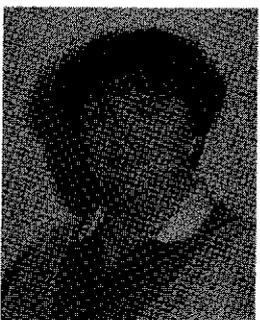
Alberte M.-Marenger
Mont-Laurier



Claire L.-Ouellette
Montréal-St-Jérôme-0.



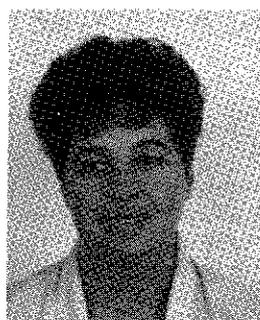
Pauline Smith
Nicolet



Huguette Marcoux
Québec



Stella Bellefroid
Richelieu Yamaska



Lucette P.-Lessard
Saguenay-Lac St-Jean C.C.



Yolande G.-Leblanc
Sherbrooke



Raymonde Paradis
St-Jean

LOUISETTE DUSSAULT

passion et engagement

Par Luce Ranger Poisson



Je serais tentée de dire que le rôle de présidente d'honneur ne lui va pas du tout! Il y a chez Louise Dussault tant de spontanéité, d'intégrité et de chaleur que les titres un peu pompeux n'ont pas de prise sur elle. Si elle a accepté la présidence d'honneur de la campagne de recrutement de l'AFEAS, c'est qu'elle est convaincue que la dynamique des mouvements de femmes peut permettre à celles qui en sont membres de faire un pas de plus dans le long chemin vers l'autonomie personnelle et sociale.

Les jeunes années

Elle est née à Thetford Mines d'une famille de musiciens et on peut aisément pressentir que ses années d'enfance ont développé l'esprit créateur qui la caractérise si bien. Après ses études au Mont-Notre-Dame, à Sherbrooke, elle prend la direction de Montréal dans le but de poursuivre ses études musicales.

Une autre passion l'habite toutefois et, en 1961, elle s'inscrit à l'École Nationale de Théâtre du Canada et y poursuit sa formation jusqu'en 1964. Parallèlement, elle oeuvre comme comédienne et régisseuse au Théâtre du Rideau-Vert, à Montréal.

La carrière

Refusant d'être cataloguée dans des emplois de soubrette et d'ingénue, Louise Dussault participe à plusieurs créations collectives et incarne des rôles étonnamment diversifiés. Le grand public s'attache à elle à travers son merveilleux personnage de la Souris Verte. La fantaisie et l'enchantement de cette magnifique Souris ont profondément touché toute la génération actuelle des 12-20 ans. Louise Dussault ne sera pas toutefois la

femme d'un seul personnage ou d'un seul médium.

Au théâtre, elle joue pour les plus importantes compagnies du Québec et la brochette de dramaturges dont elle se fait l'interprète, constitue une anthologie impressionnante. Mais c'est surtout au théâtre québécois que notre présidente d'honneur consacre ses énergies. Co-Fondatrice des Enfants de Chénier, elle crée aussi Michel Tremblay et une pléiade d'autres auteurs de chez nous.

Ses rôles à la télévision se poursuivent sans interruption depuis 1966 et elle a de plus, participé à une dizaine de films québécois.

Femme engagée

Parallèlement à sa carrière, et peut-être en raison de celle-ci, Louise Dussault participe à l'un des premiers collectifs féministes au Québec: La nef des sorcières. En 1978, elle collabore à la création de la pièce de Denise Boucher, *Les Fées ont soif*, oeuvre qui a soulevé à l'époque de véhémentes protestations.

Inévitablement, son cheminement tant théâtral que personnel l'amènera

à l'écriture. Son premier spectacle solo, *Moman*, sera un succès monstre au Québec et à l'étranger. Ce personnage de mère souffrante, joué avec humour, portant le monde sur ses épaules, responsable de tout et de tous, n'est-il pas le reflet de toutes nos peurs et nos culpabilités? Chaque femme s'y retrouvait et il était important, pour l'auteure, de «cerner la femme dans ses gestes quotidiens et de défaire par le rire quelques-uns de ses conditionnements les plus ancrés.»

Son engagement de femme a toutefois largement dépassé l'intervention théâtrale. Mère de deux fillettes, elle a participé à la mise sur pied de deux garderies. En 1976, elle fut fondatrice-animatrice du Groupe de Femmes de Cowansville et, en 1978, candidate aux élections scolaires.

Lors de notre entretien, Louise soulignait que ses convictions féministes, «radicales à une certaine époque», connaissent à l'heure actuelle un temps de réflexion.

«Il est important pour les femmes de se comprendre par l'intérieur», nous dit-elle, «de comprendre leurs pouvoirs». La société octroie aux femmes un

Suite à la page 18

LA TEINTURE VÉGÉTALE

"Parmi les opérations qui acheminent la laine du mouton vers le métier, la teinture végétale semble la plus poétique, d'abord parce que chaque saison apporte des couleurs nouvelles et ensuite parce que chaque expérience fournit à l'artisan un choix de couleurs que l'industrie ne peut lui offrir."
(Cyril Simard - Artisanat Québécois, vol. 1.)

Par Pierrette Lavallée

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, on ne connaissait pas les colorants synthé-

spécialistes se formèrent, des produits nouveaux vinrent s'ajouter à la

que les Indiens s'initient à l'usage de l'alun et de récipients de cuivre.



MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LA TEINTURE

- De l'eau, beaucoup d'eau, aussi peu calcaire que possible. Si l'eau du robinet est trop calcaire, on recommande la récolte d'eau de pluie. À défaut d'eau de pluie, on doit adoucir son eau avec du vinaigre ou du Calgon; une c. à table de l'un ou l'autre pour 4 litres d'eau.
- Les ustensiles de cuisine peuvent être utilisés pour teindre une petite quantité de fibres (moins de un demi-kilo de fibres) ou pour tenter une expérience. Autrement, mieux vaut avoir des ustensiles réservés à cet usage.
- Livres de botanique pour identifier les plantes.
- Un bon livre de recettes sur la teinture naturelle (végétale).
- Deux casseroles de 16 litres (4 gallons) au moins, en acier inoxydable ou en émail blanc. L'émail noir est moins coûteux mais s'effrite facilement.
- Deux seaux en plastique pour laver et rincer la laine.
- Balance graduée en grammes et en kilos.
- Cuillères à mesurer en plastique (pas en métal).
- Tasse à mesurer.
- Des baguettes en verre ou en bois, une pour chaque mordant et pour chacune des trois couleurs primaires.
- Gants de caoutchouc.
- Entonnoir à grand bec et larges passeroies.

ques. Pourtant on savait, depuis avant même la venue du Christ, teindre les tissus. Les vêtements, tapis et meubles remontant à des époques très lointaines, qui sont conservés dans certains musées, en font foi.

Pour obtenir ces couleurs, les anciens employaient des méthodes différentes des nôtres. Ils utilisaient tout simplement ce qui dans la nature pouvait fournir des colorants, également certains éléments chimiques qu'ils y trouvaient ou qu'ils fabriquaient.

Il va sans dire que tous ne s'adonnaient pas à cette activité. La masse des gens se contentaient des couleurs naturelles qu'offrait la laine des moutons: blanche, grise, brune et noire. Mais avec l'évolution, des

liste de ceux qui existaient déjà et ainsi, au début du XVIe siècle, la mode aux vêtements de couleur vint consacrer "l'art de la teinture".

Au Canada, avant l'arrivée des blancs, les Indiens teignaient la laine pour orner leurs couvertures "Childat" avec des teintures à base d'écorce de pruche. Cette substance était bouillie dans l'urine ou dans une terre noire pour obtenir le noir; en la mélangeant au lichen "Evernia vulpina", ils obtenaient le jaune. Le jaune orange, utilisé pour les tapis nattés et les bandeaux de cérémonie, était fabriqué à partir de l'écorce d'aune. Le jus de pommes sauvages était le seul mordant connu et ce n'est qu'avec l'arrivée des Européens

- Shampoing à bébé ou savon à base d'huile d'olive.
- Thermomètre à bonbons.
- Soda à laver, vinaigre et ammoniaque en liquide.
- Cahier pour échantillons et recettes.
- Mordants et altérants.

RÈGLES GÉNÉRALES DE LA TEINTURE VÉGÉTALE

Quiconque en est à une première expérience dans l'art de la teinture naturelle doit tenir compte de certains faits. Il est impossible d'obtenir la même variété de couleurs que celle obtenue avec les produits chimiques. Aussi, les résultats varient selon les conditions de travail, le climat, le lieu de la cueillette des plantes, la saison ou la nature de l'eau utilisée.

Quant aux ingrédients nécessaires, à peu près n'importe quelle substance végétale peut servir: racines, bourgeons, feuilles, fleurs, baies, graines, branches, écorce, mousse, lichen, champignons. Ces divers éléments peuvent être utilisés séparément ou mélangés; il importe cependant qu'ils soient fraîchement cueillis. 500 gr. de matière fraîche suffisent d'habitude pour 500 gr. de laine. Par contre, il faut doubler la quantité lorsque des plantes séchées sont utilisées. Font exception à la règle: le lichen, les écorces et les noix.

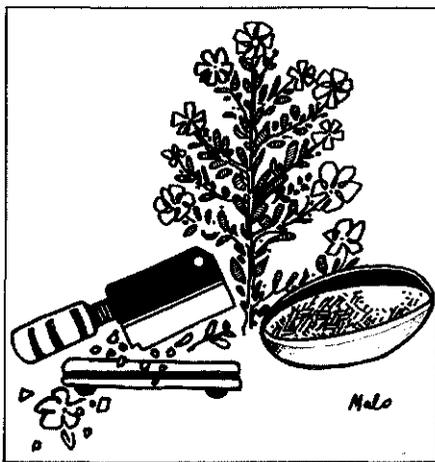
La flore québécoise étant abondante, il n'y a aucun problème pour se procurer du matériel. Mais comme toujours, un grand respect de la nature s'impose. Il ne faut pas exterminer les spécimens rares; c'est-à-dire cueillir jusqu'à la dernière plante en pensant qu'il y en aura toujours d'autres.

Pour ce qui est des plantes qui ne croissent pas dans nos régions et qui sont essentielles à l'obtention de certaines nuances, on peut toujours s'en procurer dans des endroits spécialisés!*)

La laine est la fibre la plus facile à teindre à condition d'être traitée délicatement. Elle peut se teindre avant le filage, ou encore après.

Les fibres végétales, tels le coton et le lin, n'absorbent pas la couleur aussi bien que la laine. Elles doivent être cuites plus longtemps et à une température plus élevée.

Certaines teintures peuvent se faire à l'intérieur, contrairement à la teinture à l'indigo, par exemple, qui doit se faire à l'extérieur à cause de l'odeur suffocante qu'elle dégage.



LES MORDANTS

Les mordants sont des produits chimiques qui fixent la couleur et assurent la solidité des teintures. Selon le mordant utilisé, une simple teinture peut produire une grande variété de tons.

Le mordantage peut être effectué avant, pendant ou après le bain de teinture.

Avant: la laine est d'abord mordancée et ensuite teinte immédiatement dans un bain de teinture ou séchée en attendant une teinture ultérieure. Le mordantage avant la teinture donne des couleurs plus claires et permet de mieux contrôler le résultat.

Pendant: la laine est mise à bouillir dans un bain de teinture auquel est ajouté en même temps le mordant.

Après: On fait bouillir la laine dans un bain de teinture auquel un mordant est ajouté seulement à la fin de la teinture.

Les mordants les plus utilisés sont l'alun, le cuivre, le chrome, le fer, l'acide tannique et l'étain. Pour modifier les couleurs, souvent en créer d'autres, on ajoute des altérants tels que l'ammoniaque, la crème de tartre, les sulfates de cuivre ou de fer.

LA TEINTURE

Nous arrivons enfin à cette opération. Voyons quelques recettes de teinture et comment, en ajoutant ou en omettant certains agents chimiques, en jouant avec les quantités, on parvient à tirer des teintes variées d'une même plante. Les quantités indiquées suffisent pour teindre une livre de laine.

Plante: Aulne

1. Colorant: Écorce — 1 livre.
Mordant: Bicarbonate de potasse — 1/2 oz.
Couleur: Beige gris.
2. Colorant: Écorce — 1 livre
Mordant: Alun — 1 oz, Carbonate de soude — 1 oz.
Couleur: Brun clair.
3. Colorant: Feuilles — 2 livres.
Mordant: Alun — 1 oz.
Couleur: Jaune verdâtre.
4. Colorant: Écorce — 4 livres.
Mordant: Alun — 2 oz.
Couleur: Jaune brun.

Plante: Bleuet

1. Colorant: Fruit — 2 livres.
Mordant: Alun — 1 oz.
Couleur: gris.
2. Colorant: Fruit — 2 livres.
Mordant: Alun — 4 oz.
Altérant: Sulfate de cuivre — 1/2 oz.
Couleur: Bleu.

Certains végétaux aux propriétés colorantes ne poussent qu'à l'état sauvage, d'autres se retrouvent dans le potager. En voici quelques uns accompagnés des couleurs qu'ils produisent.

Betterave: beige, brun roux.
Pissenlit: jaune. Des racines de pissenlit: rouge tomate.
Sarriette: jaune vert.
Oignon: jaune citron, or, orange, vieil or, vert.
Plantain: vert.
Épinard: vert absinthe.
Verge d'or: jaune orange.

PERMANENCE DES COULEURS

Elle dépend de la qualité et du choix du mordant. Lorsque ce choix est bien fait, selon des recettes éprouvées, les couleurs sont à peu près permanentes à condition de ne pas exposer directement au soleil et à l'eau bouillante les objets teints.

Il est recommandé de nettoyer à sec les teintures végétales. Il faut s'abstenir de les laver, surtout, quand on ne connaît pas l'origine de leur teinture.

(*) *Wide World of Herbs*, 11 Ste-Catherine est, Montréal, Que.

Références:

— *Teinture végétale*, Ned Goubitz, Dessain & Tolra.
— *La Teinture Naturelle au Québec*, Paulette-Marie Sauvé, Édition L'Aurore.
— *Artisanat Québécois*, Tome I, Cyril Simard, Éditions de L'Homme.

LISEUSE EN TISSU MATELASSÉ



Peu coûteuse, de confection rapide, cette liseuse protégera vos livres et ajoutera une note de raffinement à votre décoration intérieure. Elle sera le cadeau parfait pour une amie très chère, passionnée de lecture

Par Pierrette Lavallée

EXÉCUTION Les dimensions de la liseuse seront déterminées par la taille du livre auquel on la destine. Dans le cas présent, j'ai choisi l'Artisanat Québécois de Cyril Simard, dont la hauteur est 9 po., la largeur 6 po. et l'épaisseur 1 1/2 po.

PATRON Dessiner un rectangle de la hauteur du livre + 1 1/2 po. et dont la base mesurera 2 fois la largeur du livre + l'épaisseur + les bandes intérieures + 1 1/2 po. d'aisance. (10 1/2 po. x 20 po.)

MATÉRIEL REQUIS Un coupon de tissu matelassé, un ruban de 1 po. x 15 po. pour le signet, environ trois verges de dentelle (largeur 3/4 de

po.) et 1 1/2 verge de galon de même largeur que la dentelle.

MONTAGE

- » Tailler un rectangle de tissu matelassé de 10 1/2 po. x 20 po.
- Border de dentelle les côtés des bandes intérieures.
- 9 Replier celles-ci vers l'intérieur; soit 2 1/2 po. de chaque côté.
- Fixer le signet à 1 1/2 po. du centre, vers la droite.
- « Retourner le travail, l'extérieur vers vous.
- « Replier le tissu (haut et bas) d'un quart de pouce sur l'endroit.
- 8 Faufileur sur l'ourlet une dentelle préalablement froncée.

- Terminer avec le galon brodé que vous poserez à la machine. Ce galon cachera la base de la dentelle froncée et l'ourlet du même coup.
- Rabattre à la machine ou à la main le deuxième côté du galon. Cette finition assure un travail solide, propre et soigné.

VARIANTES La feutrine garnie d'appliqués, la toile brodée à la main, la pointe folle, le cuir repoussé ou ciselé sont autant de techniques qui se prêtent bien à la confection d'une liseuse. Selon le matériel employé, il faudra peut-être prévoir une doublure ou encore traiter les bandes intérieures séparément. À vous de juger.

session de formation à l'action

L'AFEAS, toujours soucieuse d'offrir une formation spécifique à ses membres, dans le but de les rendre plus aptes à remplir les fonctions inhérentes à leurs responsabilités, a choisi de mettre sur pied une session de quinze (15) heures axée sur la **FORMATION À L'ACTION**. Cette session s'insère dans le cadre du pro-

gramme de formation global qui se tiendra en octobre 1985.

Le comité provincial d'action sociale a donc élaboré un contenu qui s'adresse plus spécialement aux responsables des comités régionaux d'action sociale et/ou à toutes membres intéressées à s'impliquer dans l'action.

EXPLORER LA RÉALITÉ DE L'ACTION sera l'objectif poursuivi lors de cette session.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations additionnelles en s'adressant à leur secrétariat régional respectif.

Le comité provincial d'action sociale

UNE MAISON AFÉAS...

un projet à la mesure de nos besoins et de nos moyens

L'automne dernier, l'AFEAS lançait une campagne de financement pour l'achat éventuel d'une maison où se concentreraient les activités du siège social. Malgré l'emballement de la plupart de nos membres, nous recevions quelques commentaires négatifs concernant ce projet. La première phase de la campagne de financement a connu un vif succès et nous prévoyons une relance du projet. Évidemment, nous souhaitons que tous les membres se sentent concernées et participent à cette étape importante dans la vie de l'AFEAS. Nous tenons donc à rassurer tout le monde en résumant les démarches entreprises à ce jour. Le projet n'est pas improvisé et a fait l'objet de longues discussions avant son approbation.

Par Lise Girard

POURQUOI UNE MAISON?

Au début de 1984, quelques membres AFEAS lançaient l'idée d'achat d'une maison pour loger le siège social. Le Conseil d'administration formait immédiatement un comité spécial chargé d'étudier un tel projet. Dans un premier temps, le comité analysait la situation actuelle. Le siège social occupe présentement 1 500 pieds carrés dans un immeuble situé au centre ville de Montréal. De cette superficie, 250 pieds carrés sont réservés à une salle de réunions alors que 350 pieds carrés servent d'entrepôt pour la papeterie et l'imprimerie. Il reste donc 900 pieds carrés pour les bureaux des 7 employées, les filières, le centre de documentation. De plus, sur ces 900 pieds carrés, 150 servent d'aires communes (corridors pour circulation). Inutile de vous dire que nous sommes à l'étroit. Certaines personnes doivent partager des espaces de travail (un bureau pour 2 personnes).

Actuellement, nous payons plus de 13 000\$ annuellement pour ces locaux (8,66\$ le pied carré par année). Or, il s'agit d'un coût peu élevé pour de l'espace au centre ville de Montréal. Nous bénéficions d'un loyer modique tout simplement parce que le propriétaire de l'édifice anticipe une appréciation importante de la valeur du terrain sur lequel la bâtisse est construite. Lorsque la valeur du terrain sera suffisamment élevée, il

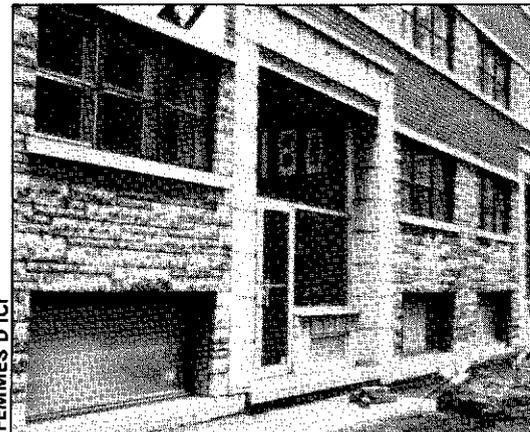
songera à vendre pour la construction d'un nouvel édifice. Dois-je mentionner que dans une telle perspective l'entretien de l'immeuble laisse souvent à désirer?

À partir de ces constatations, le comité consultait une courtière en immobilisation pour mieux évaluer la



FEMMES D'ICI

situation. Après discussion, le comité proposait au Conseil d'administration d'acheter une maison. Cette solution semblait la plus logique. Elle nous permettrait, une fois pour toute, de fixer le siège social et de contrôler les



FEMMES D'ICI

dépenses de logement. Je n'ai certes pas à vous convaincre des avantages de la propriété comparée à la location. Si j'en juge par les adresses de nos membres, au moins 90% sont propriétaires de leur maison. Toutes savent que l'argent dépensé pour une maison devient un investissement, une valeur assurée qu'on peut toujours revendre. Actuellement, nous dépensons 13 000\$ par année et ne pourrions récupérer quoi que ce soit lors de notre déménagement.

LA CONSULTATION DES MEMBRES

Quelques membres nous ont reproché de ne pas avoir consulté. Tous les

Suite à la page 18

PLEINS FEUX SUR LE RECRUTEMENT

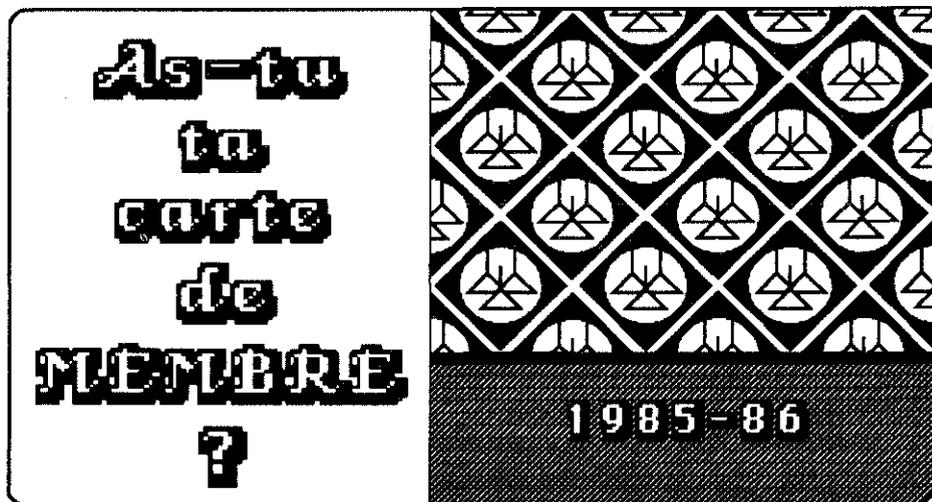
objectif: 1,000 nouvelles adhésions

Par Louise Coulombe-Joly*

Maintenir nos effectifs c'est bien, y ajouter un pourcentage de nouvelles recrues annuellement c'est encore mieux! La santé d'une association se mesure à sa capacité de se renouveler. Les nouvelles recrues amènent des remises en question salutaires, font jaillir de nouvelles idées et assurent la relève. La survie d'un groupe réside dans son dynamisme et son talent à faire cohabiter les membres d'expérience et les nouvelles venues.

Du 7 septembre au 7 octobre 1985, l'activité principale au cercle concerne le recrutement. La campagne intensive est d'autant plus facile cette année qu'elle est consacrée uniquement au recrutement de nouvelles adhésions. La grande majorité des cercles a procédé au renouvellement des cartes de membres au cours des mois de mai et juin derniers. C'est donc avec un membership à peu près équivalent à celui de l'an passé que l'on entreprend l'année. Ainsi, soutenues par les responsables régionales et provinciales, il est temps de passer à la sollicitation individuelle à l'extérieur de nos rangs.

Il est important de publiciser les grandes réalisations de l'AFEAS pour faire connaître notre association à la population. Mais lorsqu'il s'agit d'intéresser d'autres femmes à nos ac-



tivités, d'aller chercher de nouvelles membres, il faut utiliser une approche plus personnelle. Chacune doit parler des raisons qui l'ont amenée à rejoindre le mouvement et des motivations qui l'incitent à y demeurer. Il faut mentionner la diversité de besoins auxquels l'AFEAS répond: besoin de rencontrer d'autres femmes, de dialoguer, de discuter, de partager des connaissances, de faire des expériences, d'approfondir certains sujets, d'apporter un appui à un groupe d'action, etc.

Personnaliser le recrutement: voilà probablement la clé du succès!

De plus, il faut mettre l'accent sur les réalisations locales. Le cercle est souvent très attentif aux besoins du milieu et participe à l'amélioration des conditions de vie.

Chaque membre apporte son étincelle personnelle et allume la flamme locale. Conserver les membres de l'an dernier. Ajouter deux nouvelles adhésions par cercle et voilà l'objectif provincial dépassé!

Partout au Québec, en septembre c'est «Plein feu sur le recrutement!»

***responsable provinciale du comité publicité-recrutement**

L'aféas dans une lettre

Tu te souviens du comité «l'AFEAS dans une lettre?» Depuis un an, nous avons jumelé trente correspondantes de tous les coins du Québec. Si toi aussi tu as le goût de cette nouvelle amitié, lis bien ceci.

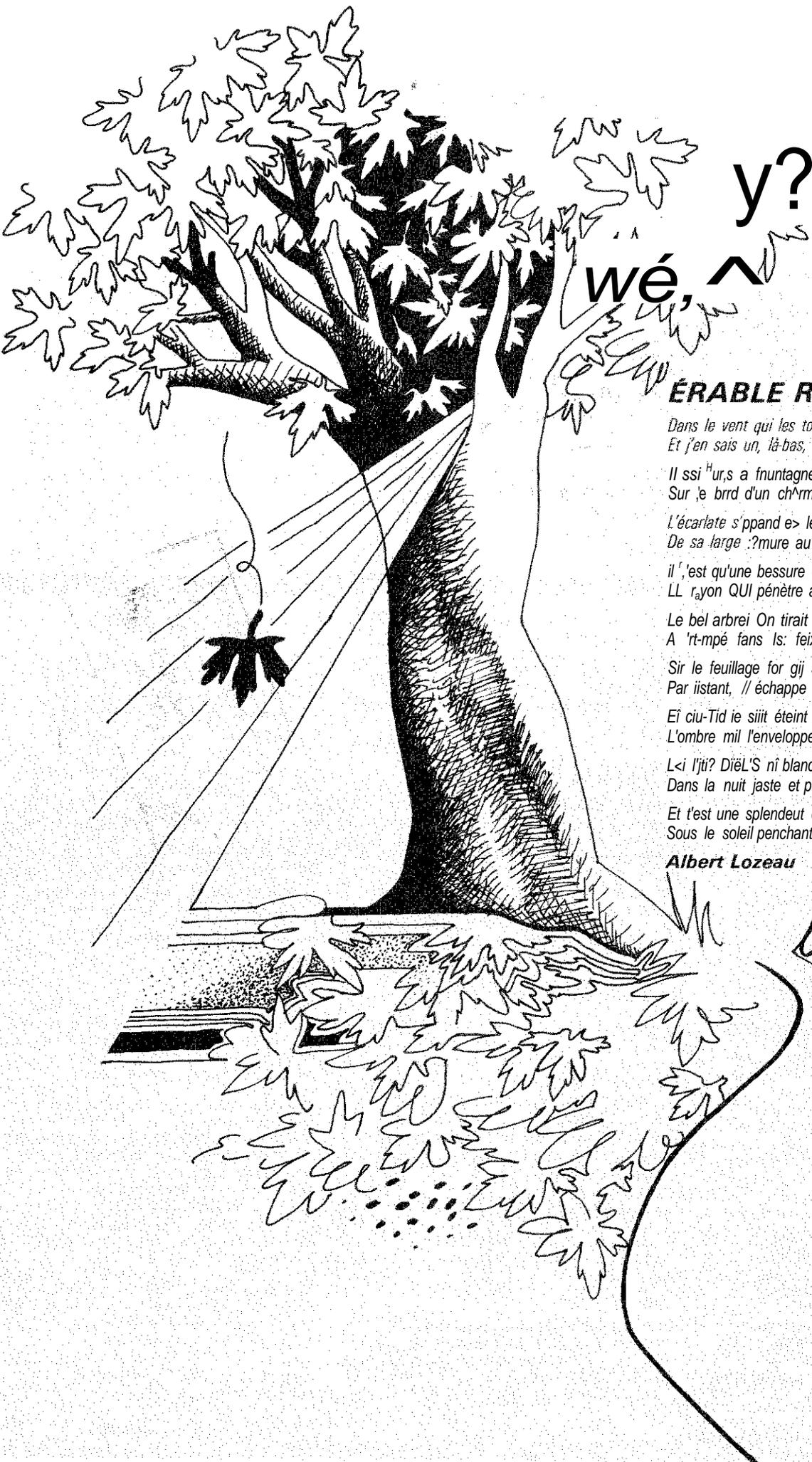
As-tu le goût de connaître, de jaser, d'échanger avec une amie d'un cercle de l'AFEAS au Québec?

Le cercle de St-Gabriel-Lalement de Sorel de la région Richelieu-Yamaska, t'offre l'occasion de le faire par correspondance. Voici comment procéder:

1. -Tu choisis dans quelle région tu aimerais avoir une correspondante.
-Tu écris les affinités que tu recherches chez elle.
-Tu te décris âge, goûts, famille, etc.)

2. -Tu écris une première lettre que nous enverrons à ta correspondante.
3. -Tu inclus une enveloppe affranchie et adressée à ton nom.
4. -Tu fais parvenir le tout au Cercle de l'AFEAS de St-Gabriel-Lalement, Casier postal 1071, Sorel J3P 7L4.

Nous te souhaitons beaucoup de joie à découvrir cette nouvelle amie d'un autre coin du Québec.



y?

wé, ^

ÉRABLE ROUGE

*Dans le vent qui les tord les érables se plaignent,
Et j'en sais un, là-bas, dont tous les rameaux saignent!*

*Il ssi ^Hur, s a fruntagne, âjjo[^] dun chêne vieux.
Sur le brrd d'un ch^rm sombre et silencieux.*

*L'écarlate s'ppand e> le rubis s'écoule
De sa large :?mure au hrurt frais d'eau qui coule.*

*il 'est qu'une blessure 0,1, magnifiquement,
LL rayon QUI pénètre allume un flamboiement!*

*Le bel arbre! On tirait que sa cime qui bouge
A 'rt-mpé fans ls: feix mourants du soleil rouge!*

*Sir le feuillage for gij sol brun s'a massant
Par iistant, // échappe une /euille de sang.*

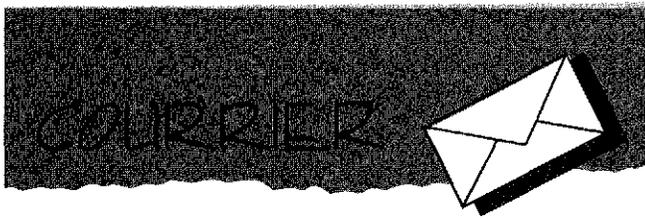
*Ei ciu-Tid ie siit éteint /'éclat ue chaque chose,
L'ombre mil l'enveloppe en devient toute 'ose!*

*L<i l'iti? DiëL'S nî blanche au lointain émergeait,
Dans la nuit jaste et pure y verse une eau d'argent*

*Et t'est une splendeut c'aire que nen n'égale,
Sous le soleil penchant ou la nuit automnale!*

Albert Lozeau

*Hell
Malo*



Madame,

C'est avec grand étonnement que nous avons lu «C'est le mois de Marie», à la place réservée habituellement au poème dans la revue Femmes d'Ici du mois de mai. Manquez-vous de matériel à ce point? Il aurait sûrement été possible de souligner la fête des mères à l'aide d'un texte dans lequel les mamans d'aujourd'hui se seraient reconnues.

Des articles à caractère religieux ont régulièrement leur place dans la revue. Nous croyons qu'une association féminine, qui se veut ouverte à toutes, devrait «mettre la pédale douce», sur ce genre d'articles qui ne suscitent pas l'intérêt de toutes et qui ne représentent pas l'objectif de l'AFEAS.

Quant aux demandes que vous avez reçues de cercles qui désirent plus d'artisanat dans la revue, nous croyons encore une fois que ce n'est pas le but de l'AFEAS et que ce serait plutôt la raison d'être du Cercle des Fermières.

Nous ne dénigrons pas les membres qui font des activités sociales mais le but de l'AFEAS n'est-il pas l'action sociale et la raison d'être de la revue Femmes d'Ici ne devrait-elle pas de favoriser le développement de la conscience sociale de ses lectrices?

Depuis quelques mois l'intérêt que nous portons à la revue s'amenuise. Peut-être est-il temps de se demander si son contenu correspond vraiment aux attentes des membres?

Nous pensons également que l'AFEAS a besoin de la jeune généra-

tion pour être représentative de l'ensemble des femmes et que le genre de textes publiés présentement dans la revue ne saurait l'attirer.

Par contre, nous n'avons que des félicitations pour le résumé du dossier qui figure en pages centrales. Celui-ci poursuit le deuxième but de l'association qui est l'éducation en sensibilisant les membres à un nouveau sujet d'étude chaque mois.

Si nous prenons le temps, aujourd'hui, de vous communiquer nos réactions face à la revue Femmes d'Ici, c'est que nous désirons profiter au maximum de cet outil merveilleux qu'est la revue pour notre association.

Le Cercle AEEAS de Sainte-Julie
(21 signatures)

Maison AFÉAS... Suite de la page 18

tion. Il est impossible de consulter nos 35 000 membres pour tous les projets. Pour ce projet, nous avons procédé selon les règles établies et acceptées. Au congrès d'août 1984, un atelier de travail étudiait le projet et présentait des propositions aux déléguées en plénière.

L'assemblée générale (les déléguées représentant tous les membres AFEAS) acceptait le projet de financement d'un tel achat.

LE TYPE DE MAISON

Certaines craignent que l'AFEAS ne se lance dans une aventure sans lendemain en achetant un édifice de plusieurs étages qu'elle pourra difficilement administrer ou financer. Rassurez-vous! Le projet est modeste... très modeste. Nous parlons d'une maison et non pas d'un édifice. On vise à acquérir une maison (duplex ou unifamiliale) d'une valeur approximative de 150 000\$. Comble de prudence, nous n'achèterons pas avant d'avoir réuni les fonds nécessaires. Avouez que les risques sont peu élevés. Quant aux dépenses pour l'entretien d'une propriété, nous les avons déjà évaluées et nous pourrions les supporter puisqu'elles seront moins élevées que la location actuelle.

LE FINANCEMENT

Après une seule année de campagne de financement, nous avons réussi à recueillir, grâce à votre collaboration, plus de 50 000\$ en vendant des «briques» et en recevant des souscriptions volontaires. Le comité chargé de superviser le projet est très satisfait de ces résultats. Nous pouvons maintenant affirmer que le projet est bien amorcé. Si toutes vous participez au projet, le succès est assuré.

Nous prévoyons une relance de la campagne de financement en offrant de nouveaux produits. Toutefois, au moment de mettre sous presse, le projet de relance n'avait pas été adopté. Lisez FEMMES D'ICI le mois prochain pour en savoir plus long.

Concours d'investissement Suite de la page 15

tante de la Bourse de Montréal et d'une représentante du Y.M.C.A. remet les prix aux gagnantes lors du Salon épargne-placement à la place Bonaventure, en février 1985. La grande gagnante, Madame Monique Ménard, a réussi à obtenir un rendement de 13% sur trois mois. Si son argent n'avait pas été fictif, elle se serait enrichie de 1 978\$. Les autres prix ont été attribués à Mesdames Lise Lacroix, Jocelyne Alarie, Claudette Vinet, Lorraine Dufort et Diane Desbiens.

Mais les vraies gagnantes, ce sont toutes celles qui ont osé s'inscrire à ce concours d'investissements, celles qui ont comblé leur désir d'en connaître davantage sur les investissements et la Bourse, celles qui se sont intéressées d'un peu plus près aux marchés boursiers et enfin celles qui ont, après cette aventure, le goût de continuer d'étudier ce monde de la finance. «Les femmes bougent, le monde de la finance doit en faire autant maintenant».

*publiciste, région St-Jean

Une décennie à souligner Suite de la page 16

Diverses autres mesures favorisent les femmes: programme d'entrepreneurship au féminin, élargissement de la rente d'invalidité, augmentation du supplément du revenu garanti.

La contribution de l'AFEAS

Une évidence s'impose, le chemin parcouru est important. L'AFEAS a contribué par ses actions à l'obtention d'une grande partie de ces mesures. Cette constatation est stimulante car dans l'immédiat, le résultat de nos actions est souvent peu perceptible.

Nous y reviendrons le mois prochain. À suivre...

"Chargé du programme d'action

**(1) «Partenaires réelles. Décisions 85»,
Document de travail, Québec, 1984.**

Ma ménopause... Suite de la page 17

dans un an ou deux, dans une grande maison de riche, où tu pourrais dormir à trois, dans un grand lit moelleux. Ce serait ben plus désennuyant pour toi, pis, ça serait ben plus rassurant pour moi.

Je t'aime assez ma ménopause pour te laisser partir ailleurs. C'est fini ça, le temps d'a soumission pis de l'esclavage... t'es libre ma ménopause, j'veux pas mettre le grapin sur toi. Mais... si tu continues à pas me lâcher comme ça... j'pense que, j'vais commencer à t'aimer, puis un jour toi, tu vas vouloir t'en aller, pis moi, j'saurai même pas quoi faire pour te garder.

Si tu veux, on va faire une petite thérapie ensemble pour relaxer. Fais toi en pas ma ménopause, à gang de femmes qu'on est, à penser pareil, on peut changer ben des choses. Viens, viens t'en ma ménopause, toi puis moi, on est aussi ben de prendre la vie en rosé.

Sherbrooke

du 20 au 25 janvier

Quatre membres AFEAS et étudiantes à l'UQAM sont intervenues sur la priorité AFEAS de la région de Sherbrooke: le respect de la personne.

L'action s'est déroulée dans une école primaire et dans les 65 cercles régionaux AFEAS.

À l'école, l'intervention s'est faite en deux étapes:

1— En novembre 1984, les élèves de l'école Notre-Dame du Rosaire de Sherbrooke ont été sensibilisés au non-respect et au respect puis invités à exprimer par un dessin ce que ces termes signifiaient pour eux.

2— Une semaine de réflexion intensive a été tenue dans la même école, du 20 au 25 janvier 1985, avec les thèmes journaliers suivants:

- Lundi: «Sourire»: aujourd'hui, je m'efforce de sourire.
- Mardi: «Bonjour»: je dis «bonjour» à tous ceux que je rencontre.
- Mercredi: «Communication»: je le dis à l'autre si je ne suis pas d'accord avec lui, mais poliment, respectueusement.
- Jeudi: «Appréciation»: je dis à l'autre ce qui me plaît chez lui.

Vendredi: «Engagement»: j'essaie de voir comment je pourrai continuer à respecter l'autre.

Le thème «respect de la personne» a été retenu pour toute l'année dans cette école et divisé en sous-thèmes: respect u6 soi, ue i autre..., Y après l'évaluation par les professeurs, on constate moins d'arrogance, de bousculade, plus de politesse dans les relations professeurs/élèves et élèves entre eux. On note qu'un élève ordinairement rejeté est depuis plus accepté dans le groupe.

D'autres écoles primaires ont demandé des informations et la liste des thèmes pour tenir en même temps une semaine de réflexion sur le respect.

Le projet a aussi été présenté dans une école secondaire, premier cycle (sec. I et II). Suite à cette intervention, une des responsables de l'école déclare avoir «connu des cas très concrets où les relations se sont améliorées...», elle ajoute: «c'est la première fois que je perçois aussi concrètement les bienfaits d'un projet... si un jour on peut aider mes enfants comme nous en avons aidé certains, ce sera très positif». (La Tribune, 14/02/85).

À l'AFEAS, les responsables de l'action sociale des cercles et les membres du Conseil d'administration ont été sensibilisés au sujet. Un programme d'animation a été mis sur pied et les cercles ont présenté cette étude en janvier ou février 1985.

Après évaluation, 65% des cercles ont répondu au questionnaire et de ce nombre, 91 % ont fait l'étude proposée. Des actions ont été entreprises dans le milieu: affichages dans des lieux publics, représentations auprès des médias locaux et des écoles du milieu, films présentés à d'autres groupes, affichage dans la famille des thèmes de l'école, etc...

Le respect de la personne était la priorité régionale sherbrookoise. Une résolution, adoptée au congrès provincial d'août 1984, fait partie d'un mémoire préparé par le conseil exécutif provincial de l'AFEAS. Ce mémoire, en réaction au Livre Vert sur la famille, cite la résolution AFEAS dans l'aspect préventif, recommande l'implantation d'une semaine du respect de la personne dans nos écoles, et fait mention du projet réalisé dans la région de Sherbrooke. Ce mémoire présenté en janvier 1985, fut déposé aux audiences nationales sur la politique familiale en avril.

Thérèse Talbot Payeur, projet «respect de la personne».

Les légumes de saison Suite de la page 4

- Céleri ou un autre légume de votre choix
- 1 1/2 tasse de bouillon de boeuf ou de poulet (ou gras de bacon)
- Sel et poivre — thym au goût.

Préparation

Peler les légumes, les couper en dés. Mettre dans un chaudron de 5 pintes, légumes et bouillon et couvrir à l'égalité avec de l'eau. Cuire à feu doux jusqu'à tendreté.

Passer au mélangeur électrique. Assaisonner au goût. Au moment de servir, garnir de persil fraîchement haché ou de ciboulette fraîche.

Environ 15 portions

Note: on peut remplacer le poireau par 4 tasses d'oignons émincés.

Louissette Dussault Suite de la page 9

pouvoir de vie et de mort sur les enfants. Par ailleurs, la femme est diminuée socialement. Certaines sont assez fortes pour vivre cette absence de reconnaissance, cette solitude. D'autres, pas.

Si la femme poursuit à la fois carrière et maternité, elle est prise dans l'étau de la dualité des rôles. Quels que soient ses choix, la femme d'aujourd'hui fait face à des ennemis éternels: la peur et la culpabilité.

«Ce rôle de «contrôleur» de la vie privée,

quand on l'abandonne, que nous reste-t-il à l'heure actuelle?» Ce seul pouvoir réel que nous possédons, nous hésitons à le partager avec nos partenaires. Pourtant, «pour devenir adultes», il nous faut non seulement cerner nos désirs mais abandonner le pouvoir de contrôle sur les êtres - il faut aussi permettre aux hommes de devenir autonomes affectivement.»

Le rôle du père, l'influence de sa présence ou de son absence constituent à l'heure actuelle le coeur de la réflexion de Louissette Dussault et c'est vers ce sujet que seront dirigées ses prochaines oeuvres théâtrales. J'ai la conviction que chacune d'entre nous, une fois de plus, y retrouvera le miroir de sa propre réalité. U

Maison AFEAS... Suite de la page 13

organismes importants ont des mécanismes de consultation par déléga-

Suite à la page 19

MA MÉNOPAUSE, PIS MOI

**Ce texte est un monologue qui a été écrit pour être dit.
À vous de l'interpréter chacune à votre manière.**

Jvoulais vous préparer un petit monologue, j'ai essayé d'en faire un, puis ça pas marché. J'avais pas la tête à ça. Ce qui m'arrive de c'temps-ci, c'est que je suis bien préoccupée. On a des petits conflits, ma ménopause pis moi.

Les premiers temps quand ma ménopause est arrivée, ça allait pas trop pire, mais là... j'en ai assez, je perds patience, je m'énerve pis ça rempire. Ah! j'ai essayé d'y parler dans'face, je me suis aperçue que j'me parlais toute seule, ça fait que j'me suis décidée à lui écrire. J'aimerais ça vous faire lire ma lettre, juste pour voir ce que vous en pensez.

Par Solange Arseneault

Chère ménopause,

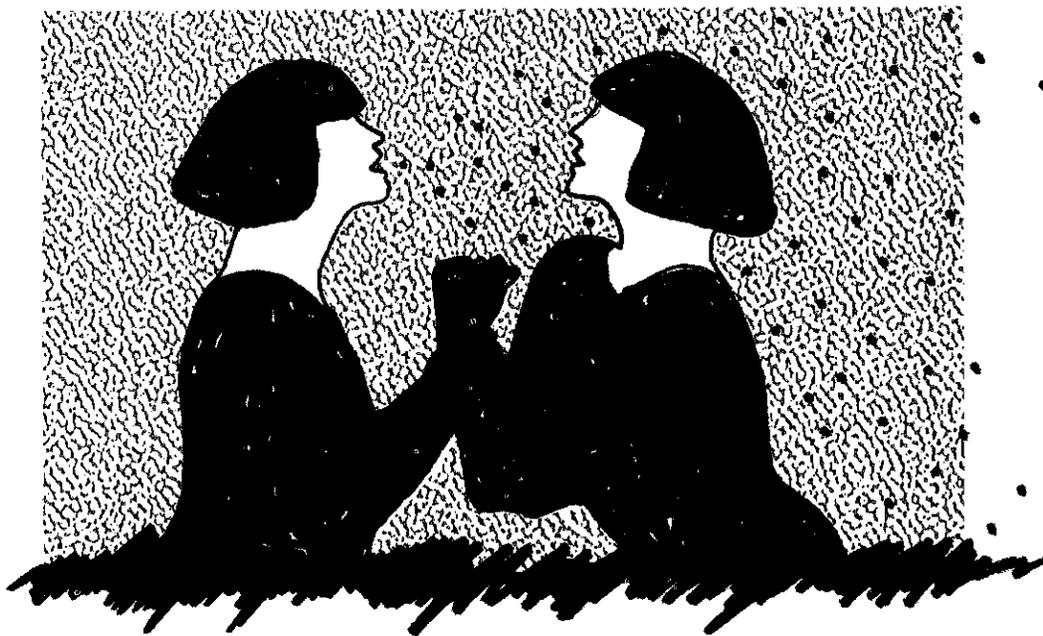
J'étais au courant que tu viendrais un jour chez nous mais j'pensais jamais que tu viendrais si vite que ça. À c't'heure que t'es là, ben, assieds-toi, installes-toi, pis fais comme chez vous.

Mais je t'avertis par exemple, je ne serai pas toujours là à tes côtés ma ménopause. J'ai eu assez de misère à conquérir ma liberté, que j'suis pas prête à investir tout de suite dans une relation à deux.

Au début, tu venais pour me parler de tes problèmes de palpitation, pis de chaleur, ça pouvait aller... mais là, c'est rendu que tu couches avec moi dans mon lit, ben, j'aime autant te le dire... j'ai chaud, moi aussi.

En plus de cela, ça fait un an, que je fais semblant que j'vis toute seule dans mon appartement, ben, hier, le gérant à tout découvert. J'ai été obligée de lui dire que tu vivais là avec moi... en, y en a profité pour hausser mon loyer, à cause de toi.

Demain, y va falloir que j'fasse ma déclaration d'impôt ma ménopause. C'est pas la question d'argent qui m'inquiète, y peuvent rien me réclamer, je vis en dessous du seuil de la pauvreté. Non mon problème à moi, c'est que j'sais pas sur quelle ligne je vais t'inscrire... sur la ligne des handicapées ou ben sur la ligne des mésadaptées... hein!... réponds-moi.



J'veux pas être bête avec toi. Tu te souviens, quand t'es arrivée, comment j'avais l'âme à la tendresse, ben, j'oublierai jamais que t'as été la seule, à trouver mon adresse. Mais faut ben que je te le dise quand même... ma ménopause, tu me causes bien des problèmes.

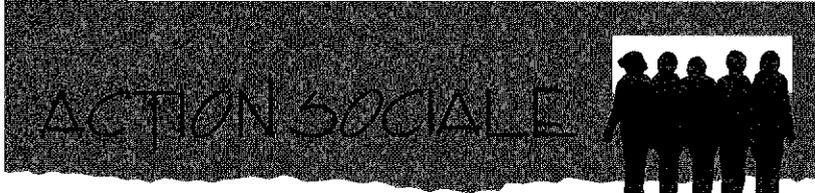
Avant de commencer à s'haïr pis à se déchirer, on va faire des arrangements, toi puis moi. J'aimerais ça que tu fasses semblant de ne pas être là, quand j'ai de la visite. La nuit ça me fait rien que tu te promènes, pis que tu sortes... mais le jour ma

ménopause... reste dans ma chambre pis ferme la porte. J'veux pas que mes voisines te voient, puis, demande moi pas pourquoi.

En attendant, ça me fait rien que tu sois là, je me sens tellement seule depuis que les enfants sont partis, pis toi, ben, tu combles un peu ma vie. Tu sais au fond, les préjugés, pis la société, faut pas trop s'en occuper.

De mon côté, je vais essayer de faire quelque chose pour toi. Je vais téléphoner au C.L.S.C. pour voir si i'pourrait pas m'aider à te placer,

Suite à la page 19



1975-1985 UNE DÉCENNIE À SOULIGNER

Rencontre internationale à Nairobi... Rencontres régionales et nationales de «Décisions 85» au Québec. Une décennie s'achève, consacrée par l'ONU «Décennie des femmes». Elle a été riche de réalisations acquises par et pour les femmes. Pour nous québécoises, quels sont les gains réalisés? Et comment nos actions à l'AFEÂS ont-elles contribué à ces gains?

Par Michelle Ouellet

Les gains réalisés (1)

Partage de la richesse familiale

Au niveau du Code civil, l'autorité parentale remplace en 1977 la puissance paternelle mais c'est en 1981 qu'une réforme importante s'opère au chapitre du droit de la famille. C'est la consécration de l'égalité des conjoints, la reconnaissance de la contribution, en biens et services, des conjoints à l'enrichissement du patrimoine, la protection de la résidence familiale et des biens meublants, l'égalité des enfants quelles que soient les circonstances de leur naissance et enfin, la reconnaissance des contrats entre conjoints de fait.

Le Régime des Rentes du Québec a fait l'objet de modifications bénéfiques aux femmes: partage des crédits de rentes en cas de divorce, rentes au conjoint survivant possibilité de conserver cette rente en cas de remariage et intégration des femmes collaboratrices au RRQ.

En 1981, la loi sur la perception des pensions alimentaires est en vigueur. Pour sa part, le ministère du Revenu reconnaît les femmes collaboratrices et augmente les exemptions de personnes mariées.

Partage des responsabilités liées aux enfants

Au niveau des exemptions pour enfants à charge: indexation annuelle des montants tant au fédéral qu'au provincial.

En 1978, le fédéral établit un crédit d'impôt-enfant. La même année, les deux niveaux de gouvernement modi-

fient le programme universel d'allocations familiales. Elles deviennent progressives selon le rang de l'enfant et sont indexées annuellement.

L'Office des services de garde est sanctionnée en 1979. En 1981, pour le provincial et 1982 pour le fédéral, le montant de la déduction de frais de garde double. En 1982, le gouvernement du Québec instaure l'allocation de disponibilité. De 1978 à 1984, le nombre de place en garderies double. Le Régime des Rentes du Québec est amendé (1977) afin que puissent être déduites de la période cotisable les années passées auprès d'enfants de moins de 7 ans.

Enfin, depuis 1975, la loi de l'assurance-automobile prévoit une prestation destinée aux femmes à la maison qui sont victimes d'un accident automobile.

Formation des filles

Trois projets sont initiés visant à éliminer le sexisme dans l'orientation et la formation: «Vire-Vie», «Pareille, Pas Pareils» et la mise en place d'instruments pour l'élimination graduelle du sexisme dans le matériel didactique, dont les manuels scolaires.

Des efforts sont faits, au niveau des écoles pour offrir de nouveaux modèles aux filles. En 1985, un document écrit et audio-visuel sur les carrières et métiers non traditionnels est lancé: «Explorons de nouveaux espaces».

Signalons de plus l'implantation du programme d'éducation sexuelle obligatoire qui débute en 1984.

Législation et organisation du travail

En 1978, la Commission du salaire

minimum (devenue depuis la Commission des normes du travail) instituait le congé de maternité. C'est le gouvernement fédéral, par le biais de son programme d'assurance-chômage qui assure 15 semaines de prestations aux travailleuses en congé de maternité. Le programme d'allocation-maternité, mis en place depuis, accorde une allocation de 240\$ dans le but de couvrir les deux semaines de carence prévues par la loi de l'assurance-chômage.

En 1980, le Québec adopte deux nouvelles lois qui ont pour effet d'améliorer les conditions de travail des Québécoises et des Québécois. La loi sur les normes du travail accorde un repos quotidien, repos hebdomadaire, vacances annuelles, semaine normale, congés fériés et spéciaux, préavis pour congédiement sans raisons valables et recours contre un congédiement illégal.

La loi sur la santé et la sécurité au travail stipule qu'un(e) salarié(e) a le droit de refuser d'exécuter un travail si ce travail l'expose à un danger pour sa santé. Cette loi permet à la travailleuse, enceinte ou qui allaite, de bénéficier du retrait préventif.

En 1975 est adoptée au Québec la Charte des droits et libertés de la personne qui interdit la discrimination basée sur le sexe. Elle consacre le principe du salaire égal pour un travail équivalent. En 1982, la grossesse, l'âge et le harcèlement sont introduits comme motifs de discrimination.

En 1980, la politique d'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique est adoptée.

Suite à la page 19

CONCOURS D'INVESTISSEMENT: CONTE DE FÉE POUR FEMME AVISÉE

St-Hubert, le 10 juin 1985 - Il était une fois une femme avisée qui, à la suite des sujets d'étude intéressants et d'un forum enrichissant, décide d'organiser un concours d'investissements pour les femmes de sa région. Bien entendu, elle sait que les femmes n'ont pas beaucoup de sous, c'est pourquoi ce concours se fait avec de l'argent fictif. Elle soumet son idée au conseil des fées qui s'empresse d'accepter de tenter l'expérience. Elle fait alors appel à la bonne fée, sa marraine, qui la suit et l'aide tout au long du parcours. Toutes ces femmes vivront heureuses et en sauront un peu plus sur le monde de la finance et des marchés boursiers.

FIN

Par Johanne Lefebvre

Cette parodie de conte de fée n'en est plus une pour les membres AFEAS de la région de St-Jean. Depuis déjà deux ans qu'on sensibilisait les femmes à l'économie et qu'on les incitait à s'intéresser à l'argent, il fallait donc qu'une action soit entreprise. Cette idée, une de nos membres, Madame Lise Laferrière, l'a eue à la suite des sujets d'étude d'octobre 1982 et janvier 1983 et du forum «Les femmes: une force économique insoupçonnée» organisé par le Conseil du statut de la femme en octobre 1983. Les buts de ce concours d'investissements sont de sensibiliser les femmes à la vie économique, de leur faire découvrir leurs talents et leurs possibilités dans ce domaine et leur donner la chance de s'essayer en faisant des placements fictifs.

Le conseil d'administration de la région se hâte de donner son accord et un comité ad hoc est formé. Les membres de ce comité étant toutes novices dans ce domaine, elles décident de se documenter avant de faire quoi que ce soit. Elles visitent donc la Bourse de Montréal, le Salon de l'épargne-placement et assistent à un séminaire de «Groupe de placements pour femmes». Elles organisent aussi une visite à la Bourse pour les futures participantes. C'est au Salon épargne-placement qu'elles font la rencontre de leur fée-marraine, Madame Marielle Dupéré, de la firme de courtage Nesbitt-Thompson, qui accepte de les guider dans leur aventure.

Le concours d'investissements de la région St-Jean s'organise donc, marraine par la Bourse de Montréal, le Y.M.C.A., l'Association des courtiers en valeurs mobilières et le Salon épargne-placement. Pour y participer, il suffit d'être membre AFEAS de la région et d'être une femme intéressée par le monde de la finance. Dans un premier temps, les participantes s'inscrivent au concours en remplissant un bulletin d'inscription envoyé dans les quarante-et-un (41) cercles de la région. Chaque membre AFEAS, région St-Jean, a donc la possibilité d'en apprendre un peu plus sur les transactions boursières et de mesurer les profits de ses placements. Les règlements et modalités sont expliqués dans un feuillet remis à chaque participante. La firme Nesbitt-Thompson accepte de mettre son système informatique à leur disposition entre 16 et 17 heures du lundi au vendredi afin de permettre aux cent soixante femmes inscrites de faire leurs transactions. Madame Marielle Dupéré apprend aux participantes, au cours des deux soirées d'informations, à lire les cotations boursières dans les journaux et elle remet à chacune le volume d'information sur la Bourse: «Comment placer son argent».

Le concours d'investissements commence le 15 octobre 1984 et se termine le 15 janvier 1985. Chaque membre inscrite a le droit entre ces dates de modifier, d'acheter ou de vendre le contenu de son portefeuille fictif d'une valeur de 15 000\$ avec, si



BOURSE DE MONTRÉAL

elle le désire, l'aide d'amis, de parents ou d'un courtier.

Les participantes sont jugées pour 60% sur la performance et pour 40% sur le choix de leurs placements. Un jury composé de Madame Lise Laferrière, responsable du comité ad hoc, de Madame Marielle Dupéré, personne ressource, d'une représen-

Suite à la page 19